

ENFIN DE LA RECONNAISSANCE A L'EGARD DES SALARIES

REVIREMENT DE LA DIRECTION SUITE AUX DEMANDES DE LA CGT EN INSTANCE ET PAR VOIE D'AFFICHAGE

Mesures exceptionnelles adoptées pour la période allant du jeudi 5 décembre au mardi 17 décembre 2019 inclus.

Boîte de réception

Séverine GIRAUD-GILBERT

À ABATE, ALMEIDA, ALOISI, ALY

Le mouvement de grève qui a débuté le 5 décembre dernier a fortement perturbé les conditions de trajet des collaborateurs et nous tenions à vous remercier pour votre implication et celle de vos équipes qui ont permis de maintenir l'activité du magasin dans des conditions quasi normales. Compte tenu de l'ampleur de ce mouvement et l'échéance prochaine de l'arrêté de paie au samedi 21 décembre 2019, vous trouverez ci-après les mesures exceptionnelles adoptées pour la période allant du **jeudi 5 décembre au mardi 17 décembre 2019 inclus**.

- Pour les absences inférieures à 2 heures cumulées par jour (arrivées et départs), le service RH saisira automatiquement ces **absences en absences autorisées payées**.
- Pour les absences d'une ou plusieurs journées pendant cette période, le collaborateur pourra poser **jusqu'à deux jours de congés payés et/ou récupération que son manager devra déclarer dans Pleiades avant le samedi 21 décembre au soir**.

La Direction Ressources Humaines se tient à votre disposition pour tout complément d'information

**LA DIRECTION CÈDE
FACE A LA CGT**

18
déc.2019
16:22

